

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Avril 2025

**ALPYSIA**  
ZA Park Nord – Les Pléiades n°21  
Route de la Bouvarde  
74370 EPAGNY – METZ-TESSY  
Tel : 04 57 98 20 20  
contact@alpysia.org

[alpysia.org](https://alpysia.org)





# FIDUCIAL

AUDIT

AGENCE D'ANNECY  
17, rue Rumilly  
74000 ANNECY  
Tél. 04 50 10 07 60  
Fax 04 50 10 07 61

## **Association ALPYSIA**

ZA Park Nord  
Les Pléiades n°21  
Route de la Bouvarde  
74370 EPAGNY METZ-TESSY

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Association ALPYSIA**

ZA Park Nord  
Les Pléiades n°21  
Route de la Bouvarde  
74370 EPAGNY METZ-TESSY

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'association,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ALPYSIA relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'il sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 24 avril 2025

Le Commissaire aux comptes  
FIDAUDIT



**Didier DAMAS**  
*Associé*

## BILAN ACTIF AU 31/12/2024

ACTIF	Exercice 2024 (selon ANC 2018-06)			Exercice 2023 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	11 989	-11 989	0	0
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	87 407	-82 825	4 582	13 516
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 278 390	-400 292	878 097	902 435
Constructions	16 919 644	-9 994 213	6 925 432	7 340 474
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 846 557	-2 462 837	383 719	370 121
Autres immobilisations corporelles	5 935 736	-4 470 330	1 465 406	1 325 931
Immobilisations corporelles en cours	2 151 016	-168 202	1 982 814	607 099
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées	16 100	0	16 100	16 100
Autres titres immobilisés	14 149	0	14 149	347 674
Prêts	1 330 111	0	1 330 111	1 418 859
Autres	5 507	-177	5 330	4 729
<b>Total I : ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>30 596 606</b>	<b>-17 590 866</b>	<b>13 005 740</b>	<b>12 346 938</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	104 166	-11 092	93 074	95 558
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	891 463	-3 656	887 807	2 559 620
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	185 395	0	185 395	160 445
Valeurs mobilières de placement	5 832 102		5 832 102	3 472 246
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 514 893		9 514 893	10 240 257
Charges constatées d'avance	26 038		26 038	30 073
<b>Total II</b>	<b>16 554 056</b>	<b>-14 748</b>	<b>16 539 307</b>	<b>16 558 198</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>47 150 661</b>	<b>-17 605 615</b>	<b>29 545 047</b>	<b>28 905 136</b>

## BILAN PASSIF AU 31/12/2024

PASSIF	Exercice 2024 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2023 (selon ANC 2018-06)
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	1 803 397	1 803 397
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...	313 913	313 913
Fonds propres statutaires	1 097 687	1 097 687
Fonds propres complémentaires	391 797	391 797
Fonds propres avec droit de reprise		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Ecarts de réévaluation	400 000	400 000
Réserves	5 821 934	5 500 199
Report à nouveau	-204 964	-780 148
<i>dont résultats sous contrôle de tiers financeurs</i>	524 333	131 612
Excédent ou déficit de l'exercice	673 346	896 919
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>8 493 713</b>	<b>7 820 366</b>
Fonds propres consommables	1 292 235	1 109 880
Subventions d'investissement	978 840	797 185
Provisions réglementées	313 395	312 695
<b>Total I</b>	<b>9 785 948</b>	<b>8 930 247</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	27 685	32 845
Fonds dédiés	4 667 229	4 464 231
<b>Total II</b>	<b>4 694 914</b>	<b>4 497 076</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	78 615	106 579
Provisions pour charges	1 436 088	1 320 751
<b>Total III</b>	<b>1 514 703</b>	<b>1 427 330</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 681 032	11 220 051
Emprunts et dettes financières diverses	264	264
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	945 979	1 116 159
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 496 246	1 254 460
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	425 961	459 375
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	0	175
<b>Total IV</b>	<b>13 549 483</b>	<b>14 050 484</b>
Ecarts de conversion Passif (V)	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)</b>	<b>29 545 047</b>	<b>28 905 136</b>

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2024 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2023 (selon ANC 2018-06)
<b>Cotisations</b>	<b>12 815</b>	<b>12 895</b>
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>992 958</b>	<b>1 030 670</b>
Ventes de biens	778 703	878 043
<i>dont ventes de dons en nature</i>	0	0
Ventes de prestations de service	214 255	152 627
<i>dont parrainages</i>	0	0
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>25 445 387</b>	<b>24 499 300</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	24 970 822	24 413 722
Subventions	0	0
Produits liés à des financements réglementaires	0	0
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ressources liées à la générosité du public	474 566	85 578
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	474 566	85 578
Contributions financières	0	0
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	<b>125 140</b>	<b>267 336</b>
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>189 301</b>	<b>210 056</b>
<b>Autres produits</b>	<b>412 749</b>	<b>563 244</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>27 178 350</b>	<b>26 583 501</b>
Achats de marchandises et matières premières	353 792	369 066
Variation de stock	-5 736	-7 102
Autres achats et charges externes	7 330 197	7 043 129
Aides financières	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	1 230 520	1 227 068
Salaires et traitements	11 706 122	11 262 449
Charges sociales	4 449 516	4 445 797
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	964 594	960 012
Dotations aux provisions	143 845	254 948
Reports en fonds dédiés	387 139	244 363
Autres charges	21 384	5 513
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>26 581 373</b>	<b>25 805 242</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>596 977</b>	<b>778 259</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>232 642</b>	<b>111 499</b>
De participation	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 332	0
Autres intérêts et produits assimilés	1 729	3 820
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	1 005	32 749
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	227 576	74 930
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>153 731</b>	<b>128 717</b>
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2	21
Intérêts et charges assimilées	153 729	128 696
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>78 911</b>	<b>-17 218</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>675 889</b>	<b>761 041</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	

Exercice 2024 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2023 (selon ANC 2018-06)
84 875	253 645
11 437	14 500
73 438	239 145
0	0
30 768	100 269
15 364	42 889
14 704	26 232
700	31 147
<b>54 107</b>	<b>153 377</b>
0	0
56 649	17 499
<b>27 495 867</b>	<b>26 948 646</b>
<b>26 822 521</b>	<b>26 051 727</b>
<b>673 346</b>	<b>896 919</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	
<b>TOTAL</b>	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	
Secours en nature	
Mises à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	
<b>TOTAL</b>	

89 997	69 049
<b>89 997</b>	<b>69 049</b>
89 997	69 049
<b>89 997</b>	<b>69 049</b>

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

ALPYSIA a pour objet de développer des projets et des actions destinées à promouvoir l'inclusion sociale et à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Ces personnes de tout âge sont atteintes de paralysie cérébrale ou de polyhandicap et/ou porteuses de déficiences (maladies neuromusculaires, neurodégénératives, cérébrolésions, handicaps cognitifs spécifiques...).

Pour cela, l'Association réalise les missions suivantes :

- o L'accès aux soins et à la rééducation,
- o L'éducation et l'apprentissage scolaire,
- o L'insertion sociale,
- o La formation professionnelle et l'emploi en milieu protégé ou ordinaire,
- o L'hébergement selon un mode adapté à la capacité d'autonomie de chaque personne,
- o Le soutien à domicile,
- o Les loisirs et les vacances,
- o L'accompagnement d'un projet de vie visant à la meilleure qualité de vie et à un développement personnel harmonieux.
- o Soutenir les familles des personnes en situation de handicap.
- o Contribuer au logement des personnes défavorisées.
- o Développer des actions de mobilisation auprès de la société pour mieux faire connaître les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.
- o Représenter les personnes en situation de handicap et leur famille auprès des pouvoirs publics et de la justice pour obtenir le respect de leurs droits, de leur citoyenneté et des réponses adaptées à leurs besoins

Ainsi le périmètre des activités de l'association est organisé en Pôles:

- Pôle Enseignement & Soins (PES) via le Centre d'Education Motrice et l'Unité pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
- Pôle Accompagnement à Domicile (PAD) intégrant un SESSAD, un SESSAD Projet 12-25 ans, un SAVS et un SAPPH.
- Pôle Travail & Habitat (PTH) intégrant l'ESAT, le Foyer d'Hébergement et son Accueil Temporaire
- Pôle Hébergement & Accueil de jour (PHAJ) intégrant sur le site du Goeland un Foyer de Vie, un foyer d'Accueil Médicalisé et un Accueil Temporaire. Et sur le site de l'Hérydan, un foyer d'Accueil Médicalisé, un Accueil Temporaire et une équipe mobile Epilepsie.
- Un siège regroupant les fonctions administratives RH, Finance, Qualité, Communication et Service Techniques&Sécurité.

Ces activités sont donc mises en oeuvre au travers d'établissements localisés sur le département de la Haute-Savoie et de la Savoie:

- Cran Gevrier pour le PES et le PAD (Terrain en bail emphytéotique avec le CD74 et construction en pleine propriété)
- Chambéry pour le SAPPH
- Meythet pour le PHAJ du Goéland (Batiment pour partie en location et pour partie en pleine propriété)
- Héry-sur-Alby pour le PHAJ de l'Hérydan (Batiment en location)
- Annecy et Pers-Jussy pour le PTH (Batiment en pleine propriété)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 29 545 047 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 27 178 350 Euros et dégagant un excédent de 673 346 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :**

Les éléments significatifs de l'année 2024 peuvent se résumer de la façon suivante :

- L'évènement caritatif "Glisse en coeur", dont APLYSIA était l'association bénéficiaire principale, donnant lieu à un don de 335k€ pour la reconstruction du Gymnase de Guillaume Belluard.
- Le départ du Directeur Général, Francois REVOL, en Octobre 2024.
- un taux d'inflation qui a continué d'impacter négativement le compte d'exploitation sur le gaz et l'alimentation.
- La persistance d'une crise des ressources humaines et les difficultés majeures d'attractivité du secteur médico-social en Haute-Savoie qui est déjà inscrit dans un environnement de concurrence sur la marché du travail avec la proximité de la Suisse d'une part et la cherté de l'hébergement d'autre part.
- L'octroi de Crédits Non Reconductibles (CNR) pour un montant de 137€
- L'ouverture de l'établissement Toriolet comportant 9 places en Foyer de Vie (Goeland)
- La suppression de 5 places de Foyer d'hébergement et 2 places d'Accueil Temporaire
- L'ouverture d'un nouveau service, SAPPH, qui couvre l'Arc Alpin (Haute-Savoie, Savoie, Isère)
- L'octroi d'une subvention de 400k€ par la région AURA pour la construction d'un bâtiment à Seynod pour notre ESAT.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

### **PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, en tenant compte des modifications apportées par l'instruction DGCS/DGCL/DGFIP/170 du 12 Juillet 2018 relative à la mise à jour du plan comptable M22 applicable aux établissements sociaux et médico-sociaux au 1er janvier 2018.

Cette instruction présente les évolutions du plan comptable, introduites par l'arrêté du ANC-2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et dont la première application est intervenue au 1er janvier 2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des couts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue. L'association ne pratique pas d'amortissement dérogatoire:

- Les durées d'amortissements sont les suivantes:

- Logiciels : 3 ans
- Constructions : de 12 à 50 ans selon les composants et la nature de la construction
- Matériel de transport : 5 à 7 ans
- Matériel et mobilier : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif. Les produits fabriqués sont valorisés au cout de production en éliminant le cout de la sous-activité



Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Devise d'édition : EURO

IMMOBILISATIONS :

RUBRIQUES	Valeur Brute en début d'exercice	Acquisitions	Diminution par Virement	Diminution par Cession	Valeur Brute fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement	11 989	0	0	0	11 989
Autres Amortissements incorporelles	88 428	0	0	-1 021	87 407
<b>TOTAL</b>	<b>100 417</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 021</b>	<b>99 396</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	1 285 172	0	0	-6 782	1 278 390
Constructions sur sol propre	2 046 213	0	0	0	2 046 213
Constructions sur sol d'autrui	14 945 681	27 288	0	-1 629 801	13 343 168
Constructions installations générales	1 517 071	20 376	0	-7 183	1 530 264
Installations techniques et outillage industriel	2 788 462	143 321	0	-85 226	2 846 557
Installations générales, agencements et divers	1 241 213	108 858	0	-289 080	1 060 990
Matériel de transport	1 748 944	193 534	0	-27 204	1 915 273
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 790 089	190 681	0	-141 972	2 838 798
Emballages récupérables et divers	120 674	0	0	0	120 674
Immobilisations corporelles en cours	775 301	1 375 715	0	0	2 151 016
Avances et comptes	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>29 258 820</b>	<b>2 059 772</b>	<b>0</b>	<b>-2 187 249</b>	<b>29 131 343</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations	16 100	0	0	0	16 100
Autres titres immobilisés	347 674	3 477	0	-337 002	14 149
Prêts et autres immobilisations financières	1 424 529	28 500	0	-117 411	1 335 618
<b>TOTAL</b>	<b>1 788 303</b>	<b>31 977</b>	<b>0</b>	<b>-454 413</b>	<b>1 365 867</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 147 540</b>	<b>2 091 749</b>	<b>0</b>	<b>-2 642 683</b>	<b>30 596 606</b>

A noter que les diminutions sont relatives principalement à la mise au rebut d'agencements et bâtiments de l'établissement Guillaume BELLUARD, suite à la reconstruction de ce dernier qui est en cours.



Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Devise d'édition : EURO

AMORTISSEMENTS :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Fusion Absorption	Augmentations dotations	Diminution reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement	11 989	0	0	0	11 989
Autres Amortissements incorporelles	74 912	0	8 934	-1 021	82 825
<b>TOTAL</b>	<b>86 901</b>	<b>0</b>	<b>8 934</b>	<b>-1 021</b>	<b>94 815</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	382 737	0	2 788	14 767	400 292
Constructions sur sol propre	2 309 520	0	87 687	0	2 397 207
Constructions sur sol d'autrui	8 646 625	0	360 298	-1 629 144	7 377 780
Constructions installations générales	212 346	0	14 064	-7 183	219 226
Installations techniques et outillage industriel	2 418 341	0	129 722	-85 226	2 462 837
Installations générales, agencements et divers	760 010	0	65 888	-310 630	515 268
Matériel de transport	1 308 722	0	155 787	-13 158	1 451 351
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 423 790	0	131 825	-141 972	2 413 643
Emballages récupérables et divers	82 468	0	7 600	0	90 068
<b>TOTAL</b>	<b>18 544 558</b>	<b>0</b>	<b>955 659</b>	<b>-2 172 545</b>	<b>17 327 673</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 631 459</b>	<b>0</b>	<b>964 594</b>	<b>-2 173 566</b>	<b>17 422 487</b>

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement	0		
Autres Amortissements incorporelles	8 934		
<b>TOTAL</b>	<b>8 934</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	2 788		
Constructions sur sol propre	87 687		
Constructions sur sol d'autrui	360 298		
Constructions installations générales	14 064		
Installations techniques et outillage industriel	129 722		
Installations générales, agencements et divers	65 888		
Matériel de transport	155 787		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	131 825		
Emballages récupérables et divers	7 600		
<b>TOTAL</b>	<b>955 659</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>964 594</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Devise d'édition : EURO

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES :

ETAT DES CREANCES	Montant BRUT	A 1 an au plus	A plus d'1 an	
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>				
Créances rattachés à des participations	0	0	0	0
Prêts	1 330 111	0	1 330 111	0
Autres créances immobilisées	5 507	0	5 507	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 335 618</b>	<b>0</b>	<b>1 335 618</b>	<b>0</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>				
ESAT	160 137	160 137	0	0
Usagers	75 102	75 102	0	0
Etat et autres collectivités publiques	656 527	656 527	0	0
Autres	185 092	185 092	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 076 857</b>	<b>1 076 857</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 412 476</b>	<b>1 076 857</b>	<b>1 335 618</b>	<b>0</b>
ETAT DES DETTES	Montant BRUT	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	10 681 297	5 675 734	1 419 633	3 585 929
Fournisseurs et comptes rattachés	945 979	945 979	0	0
Usagers avances reçues	0	0	0	0
Dettes relatives au personnel	1 166 240	1 166 240	0	0
Etat et autres collectivités publiques	330 006	330 006	0	0
Autres dettes	425 961	425 961	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 868 186</b>	<b>2 868 186</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 549 483</b>	<b>8 543 920</b>	<b>1 419 633</b>	<b>3 585 929</b>
Emprunts & dettes fin. - dont découvert bancaire :	5 267 217			
Emprunts souscrits en cours d'exercice :	931 855			
Emprunts remboursés en cours d'exercice :	336 735			

A noter que sur les 7 Millions d'Euros d'engagement de prêt relatif à la reconstruction de l'établissement Guillaume Belluard, il a été décaissé au 31/12/2024 la somme de 1 192 803€.



Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Devise d'édition : EURO

**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Charges et produits d'exploitation	26 038	0
Charges ou produits financiers	0	0
Charges ou produits exceptionnels	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 038</b>	<b>0</b>

Cette rubrique ne contient que des charges et des produits ordinairement liées à l'exploitation normale de l'association



Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Devise d'édition : EURO

**CHARGES A PAYER :**

<b>MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49 197
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 916
Dettes fiscales et sociales	354 803
Disponibilités, charges à payer	0
Autres dettes	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>561 916</b>

Les dettes fiscales et sociales incluent les provisions pour congés payés et les charges y afférentes



Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Devise d'édition : EURO

**PRODUITS A RECEVOIR :**

<b>MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières :</b>	
Créances rattachés à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
<b>Créances :</b>	
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel	0
Organismes sociaux	0
Etat	
Divers, produits à recevoir	0
Autres créances	183 854
<b>Valeurs Mobilières de Placement :</b>	0
<b>Disponibilités :</b>	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>183 854</b>



Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Devise d'édition : EURO

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 803 397	0	0	0	1 803 397
Fonds propres avec droit de reprise	0	0	0	0	0
Ecart de réévaluation	400 000	0	0	0	400 000
Réserves	5 500 199	321 734	0	0	5 821 934
<i>dont réserves des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>3 520 930</i>	<i>321 734</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 842 664</i>
Report à nouveau	-780 148	575 185	0	0	-204 964
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>131 612</i>	<i>392 721</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>524 333</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	896 919	-896 919	673 346	0	673 346
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>686 603</i>	<i>-686 603</i>	<i>585 947</i>		<i>585 947</i>
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>7 820 366</b>	<b>0</b>	<b>673 346</b>	<b>0</b>	<b>8 493 713</b>
Subventions d'investissement	797 185	0	239 393	-57 738	978 840
Provisions réglementées	312 695	0	700	0	313 395
<b>TOTAL FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES</b>	<b>1 109 880</b>	<b>0</b>	<b>240 093</b>	<b>-57 738</b>	<b>1 292 235</b>
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>8 930 247</b>	<b>0</b>	<b>913 439</b>	<b>-57 738</b>	<b>9 785 948</b>

NOTES :



Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Devisé d'édition : EURO

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

RESSOURCES	A l'ouverture	Transfert CNC 2018-06	Dotation	Diminution	A la clôture
Fonds reportés liés aux legs ou donations	32 845	0	0	-5 160	27 685
Autres Fonds dédiés	4 464 231	0	387 139	-184 141	4 667 229
<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES</b>	<b>4 497 076</b>	<b>0</b>	<b>387 139</b>	<b>-189 301</b>	<b>4 694 914</b>

NOTES :

Les autres fonds dédiés sont composés de :

- Fonds dédiés à l'investissement pour 4 371 117€
- Fonds dédiés de fonctionnement pour 237 112€
- Autres fonds dédiés pour 59 207€

La part des fonds dédiés ayant plus de 2 ans s'élève à :

- 1 454k€ et est relatif au projet de reconstruction de l'institut Guillaume Belluard pour sa tranche 2
- 59 K€ au titre de l'ESAT
- 15k€ au titre du GOELAND FAM SOINS
- 111k€ au titre d'HERYDAN FAM SOINS



Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Devise d'édition : EURO

### PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions pour litiges	106 579	0	-27 964	78 615
Provisions pour pensions	1 194 151	132 633	-17 296	1 309 488
Autres provisions pour risques et charges	126 600	0	0	126 600
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 427 330</b>	<b>132 633</b>	<b>-45 260</b>	<b>1 514 703</b>
Provisions sur immobilisations corporelles	168 202	0	0	168 202
Provisions sur comptes clients	35 902	120	-32 366	3 656
Provision pour dépréciation des stocks	5 886	11 092	-5 886	11 092
Autres provisions pour dépréciation	0	0	0	0
<b>TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>209 991</b>	<b>11 212</b>	<b>-38 252</b>	<b>182 951</b>

Provision pour dépréciation de :	182 951 €
- Dont provision d'exploitation :	14 748 €
- Dont provision pour dépréciation des immobilisations corporelles :	168 202 €
- Dont provision pour dépréciation des VMP :	0 €
Provision pour risques et charges de :	1 514 703 €
- Dont provisions pour charges de :	78 615 €
- Dont provisions pour autres risques et charges de :	126 600 €
- Dont provisions pour départ en retraite :	1 309 488 €

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Le total de la provision pour indemnités de départ en retraite comptabilisée s'élève à 1 309 488€, incluant les charges sociales avec un taux de 48%.

Les hypothèses retenues ont été les suivantes :

- Age de départ : 65 ans
- Turn over : moyen
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux d'évolution des salaires : 2.2%



Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Devise d'édition : EURO

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	2024	2023
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>673 346</b>	<b>896 919</b>
Reprise du résultat Antérieur	0	0
<b>EXCEDENT OU DEFICIT GLOBAL</b>	<b>673 346</b>	<b>896 919</b>
Dont résultat effectif sous gestion propre	87 399	210 316
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	585 947	686 603

**TABLEAU DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS DE L'ETAT**

2024

2023

**NATURE ET CATEGORIE DU CONCOURS OU SUBVENTION OCTROYEES**

**Concours Publics**

24 842 947

24 331 551

Union Européenne

0

0

Etat

12 116 133

12 419 671

Collectivités Territoriales

12 726 814

11 911 880

Mairie

0

0

Autres

0

0

**Subvention d'exploitation**

55 371

11 590

Union Européenne

0

0

Etat

17 833

0

Collectivités Territoriales

28 147

11 590

Mairie

9 390

0

Autres

0

0

**Subvention d'investissement**

72 504

214 271

Union Européenne

0

0

Etat

72 504

214 121

Collectivités Territoriales

0

0

Mairie

0

150

Autres

0

0

**TOTAL**

24 970 822

24 557 412



Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Devise d'édition : EURO

## AUTRES INFORMATIONS

### Engagement financiers :

#### **Engagements donnés**

Capital restant du des emprunts garantis par des sûretés réelles : 57k€

Suite à l'absorption de l'ADICMP38 en 2023, des baux à construction ont été récupérés qui sont définis comme suit :

- 1 bail à construction donné à la Société d'Habitation des Alpes pour 1€ symbolique et dont la date d'échéance est fixée au 31/01/2048
- 1 bail à construction donné à la Société d'Habitation des Alpes pour 1€ symbolique et dont la date d'échéance est fixée au 21/06/2046

#### **Engagements recus :**

Pour les emprunts : garantie de collectivités territoriales pour 3 067k€

A noter l'octroi par la mairie d'Annecy d'une garantie de 3 500 K€ pour couvrir 7 000k€ d'emprunt contracter auprès du Crédit Agricole des Savoie et de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, afin de financer la reconstruction des établissements Guillaume Belluard

### Dettes garanties par des sûretés réelles :

Néant.

### Autres informations :

Le cumul de rémunérations les plus hautes des 3 cadres salariés s'élève pour l'année 2024 à 229 076 € brut.  
L'effectif équivalent temps plein est de 344 salariés contre 338 salariés en 2023.

### Heures de bénévolat :

Les heures de bénévolats des membres du bureau et du CA s'élèvent à 3 285 h, respectivement 3 133h et 152 h, leur valorisation est la suivante :

- Membres du bureau : 3 133h à 28€ soit 87 724 €
- Membres du CA : 152h à 15€ soit 2 273 €

Soit une valorisation totale de : 89 997€